

Son épouse,
Christiane Martin, née Molino

Ses enfants,
Pierre-Yves et Gallice Martin-Salvaj ;
Jean-Marie Martin et sa compagne Yanita Vincent-Bonnefous ;
François-Xavier et Isabelle Martin-Rime ;
Nicolas et Corinne Martin-Jaquet

Sa belle-fille
Romaine Martin de Lavallaz

Ses chers petits-enfants,
Grégoire, Jeremy et Fabian ;
Laurie, Jonas et Nathan ;
Jessica et Léo ;
Romain

Sa sœur et sa nièce et filleule,
Renée Prins Van Westdorpe, à Genève et Solange Prins Van Westdorpe à Paris

Ses filleuls,
Dominique Genêt à Veyrier, Jean-Philippe Crot à Paris et Valérie Jeandupeux à Genève

Les familles descendantes de feu Daniel Gottret dont les familles de Dominique Burger Gillioz, de
Françoise Burger, d'Anne Bersier Bosson et Bernadette Braunschweiger ;
Madame Eliane Pirker Molino et sa famille, à Genève

Les descendants des familles Jung, Grosset, Anglard, Cathelat à Paris, Guy à Grenoble, Gojon à Annecy, Roch à St-Julien-en-Genevois, Horteur à Chambéry, Bullet, Duruz et Bloechle à Estavayer-le-Lac, ainsi que les familles alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Yves Martin

Avocat

*Ancien secrétaire général du Département de l'intérieur
Ancien conseiller administratif et maire de la commune de Veyrier
à quatre reprises entre 1979 et 1991*

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, parrain et ami, décédé le 22 août 2015 dans sa 85ème année, après une courte maladie et muni des sacrements de l'Eglise.

Le défunt repose en la chapelle de la Cluse (Murith – 89 blvd de la Cluse)

La messe de sépulture sera célébrée en l'église St. Maurice de Veyrier le jeudi 27 août à 10h. L'inhumation suivra au cimetière de Veyrier.

Ils remercient le Dr. Serge Neyroud, son médecin de famille, des soins attentionnés qu'il n'a cessé de lui prodiguer, ainsi que le service des soins intensifs du Pr Pugin aux HUG pour son dévouement et son accompagnement de la famille.

Ils ont une pensée pour les Anciens du Cercle St Maurice de Veyrier, ses fidèles compagnons depuis leur première jeunesse, ainsi qu'à Mesdames les précieuses infirmières et aides-soignantes de Veyrier de l'IMAD.

En lieu et place de fleurs, un don peut être effectué à l'Association Jeanne-d'Arc (Banque Raiffeisen du Salève CH3080 1870 0000 1301 702) ou à la Paroisse catholique de Veyrier (CCP 12-13040-7).

Cet avis fait office de lettre de faire part.
Domicile de la famille – Madame Christiane Martin – 94 Rte du Pas-de-l'Echelle-1255 Veyrier